Allergie aux antibiotiques chez l'enfant en médecine générale : 5 déterminants motivant un avis allergologique

M. Kinné [1, 2]

P. Serayet [2]

T-A. Tran [1, 5]

S. Lellinger [3, 4]

melanie.kinne@chu-nimes.fr

1 : CHU de Nîmes
2 : DMG Montpellier-Nîmes
3 : Université de Strasbourg
4 : Laboratoire SAGE (UMR 7363)
5 : INSERM

Introduction

Les médecins généralistes sont les premiers prescripteurs d'antibiotiques chez l'enfant.
Les réactions d'hypersensibilité médicamenteuse suite à la prise d'antibiotiques sont variées. Seuls les mécanismes immunologiques sont responsables d'allergies vraies.
Peu d'allergies sont confirmées lors du bilan allergologique associant des tests cutanés et un test de provocation orale. Il n'existe pas de recommandations officielles concernant la prise en charge des réactions d'hypersensibilité médicamenteuse.
La décision revient au médecin généraliste de quand et de qui adresser à l'allergologue.

OBJECTIF PRINCIPAL :
Explorer les déterminants motivant le médecin généraliste à adresser un enfant chez un allergologue face à une allergie rapportée ou constatée aux antibiotiques.

OBJECTIF SECONDAIRE :
Étudier les freins à cette démarche.

Méthode

Analyse qualitative thématique à partir d'entretiens semi-directifs de MG.

Échantillonnage à variabilité maximale.

Jusqu'à saturation des données.

Résultats

14 médecins inclus : catégorie hétérogène

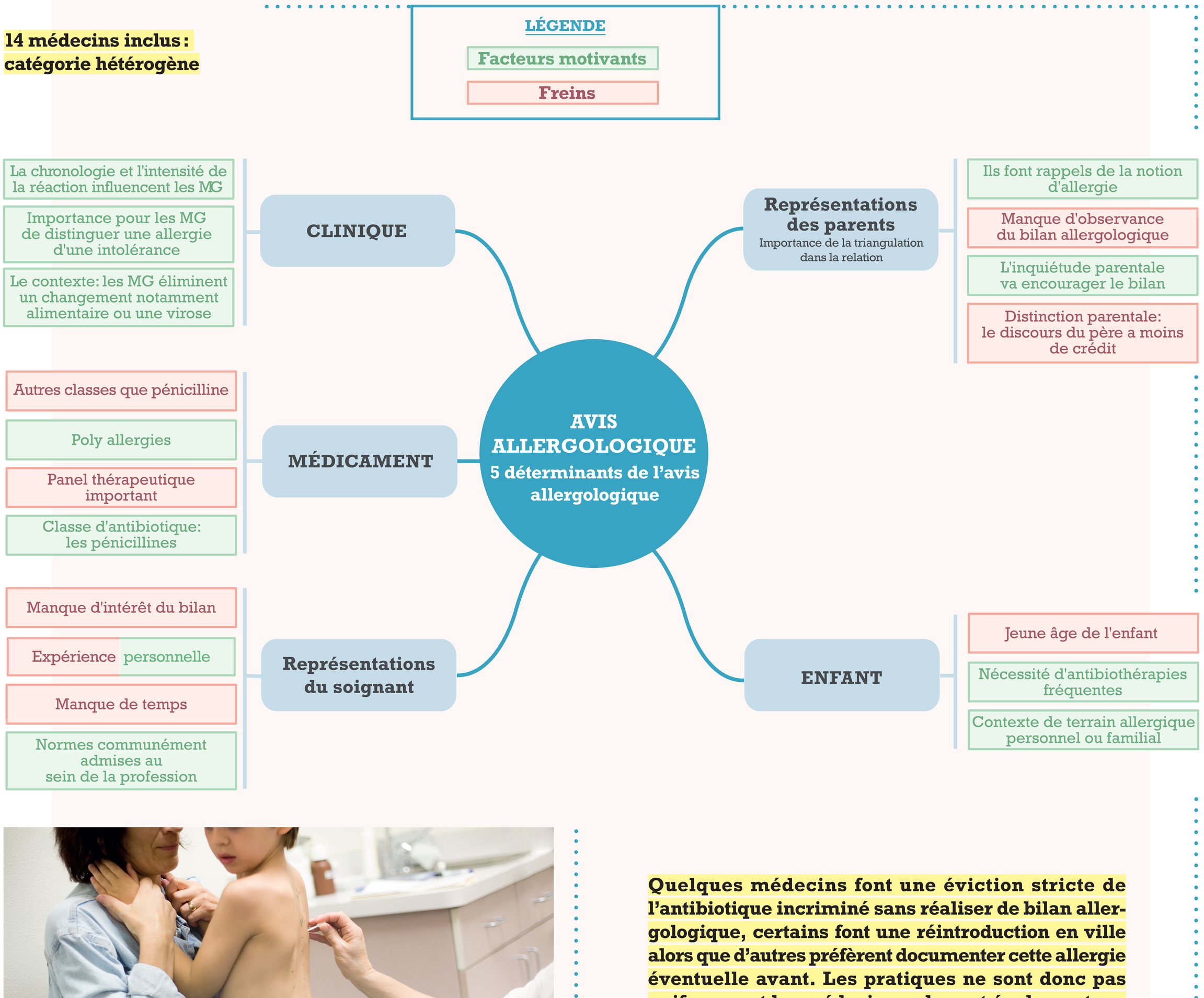

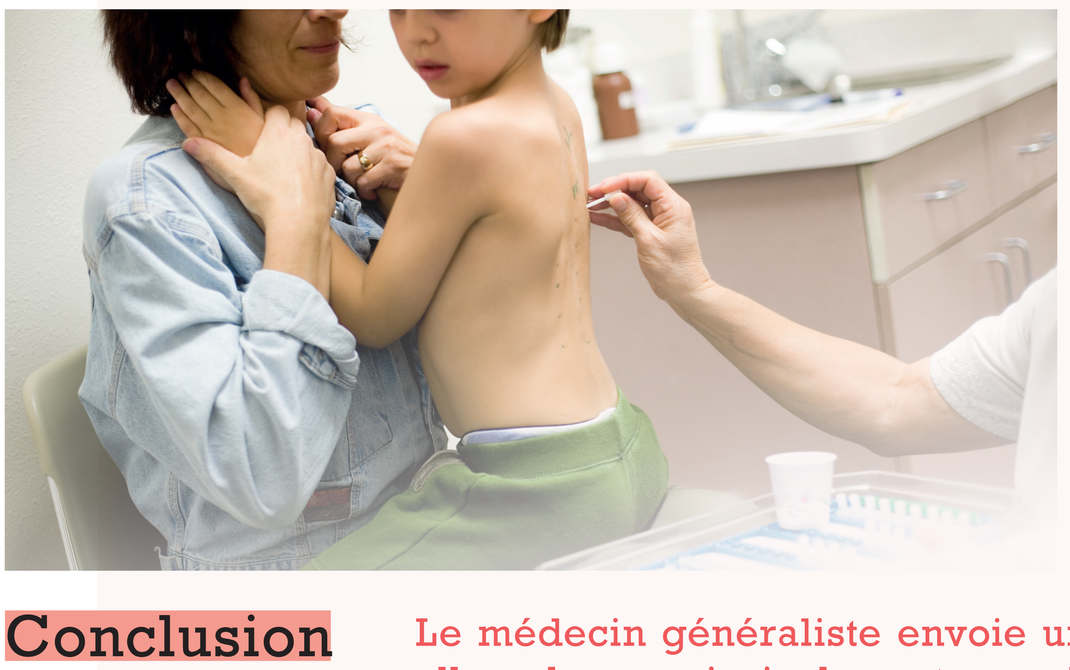

Quelques médecins font une éviction stricte de l'antibiotique incriminé sans réaliser de bilan allergologique, certains font une réintroduction en ville alors que d'autres préfèrent documenter cette allergie éventuelle avant. Les pratiques ne sont donc pas uniformes et les médecins se basent également sur leurs expériences personnelles.

Conclusion

Le médecin généraliste envoie un enfant à un allergologue principalement pour distinguer une vraie allergie d'une intolérance médicamenteuse, d'autant plus si l'enfant présente des antécédents d'allergie à un ou plusieurs allergènes, surtout les pénicillines.

L'expérience du praticien et l'inquiétude parentale sont également des facteurs à considérer.
Une recommandation pour la réalisation du bilan allergologique serait une piste intéressante pour encourager les médecins généralistes à le prescrire d'avantage.

RETROUVEZ-MOI !